

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES FORETS DU PERCHE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf septembre, à 18h00, les membres du conseil de communauté de communes des Forêts du Perche, proclamés élus à la suite des élections municipales de mars 2014, se sont réunis dans la salle des Conseils de la Mairie de Senonches, sur convocation qui a été établie, adressée et envoyée le 11 septembre 2017.

Etaient présents :

Boissy-les-Perche : M. Christophe LEFEBURE ;
La Chapelle-Fortin : M. DESVAUX ;
Digny : Mme Christelle LORIN, M. Emmanuel CHAUVEAU, Mme Joëlle LERABLE ;
Jaudrais : M. Francis DOS REIS
La Ferté-Vidame : M. Bernard PLANQUE, M Guy DOUIN ;
Lamblore : M. Gérard Le BALC'H ;
Le Mesnil-Thomas : M. Laurent BOURGEOIS ;
Louvilliers-lès-Perche : Mme Marie-Christine LOYER ;
Morvilliers : Mme Bernadette TREMIER ;
La Puisaye : M. Roger HIS ;
Les Ressuintes : Mme Nicole DELAYGUE ;
Rohaire : M. BICHON ;
La Saucelle : M. Jacques BASTON ;
Senonches : M. Xavier NICOLAS, Mme Janine DUTTON, M. Eric GOURLOO, Mme Liliane YVEN, M. Jacques DESMONTS, Mme Elisabeth STANDAERT, M. Michel DESHAYES, M. Philippe MARTOJA, M. Aurélien MOREAU.

Excusés : M. LAFAVE (pouvoir à M. NICOLAS); Mme Paula MANCEL (pouvoir à M. MOREAU), Mme Marie-Thérèse VERCHEL.

Inscrits : 28

Présents : 25

Votants : 27

Le Conseil communautaire désigne comme secrétaire de séance : Mme Nicole DELAYGUE.

HARMONISATION DES TARIFS DES SALLES DES FETES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Président rappelle que les tarifs de la salle des fêtes à Senonches et de l'Espace Socioculturel à la Ferté-Vidame nécessitent d'être révisés et harmonisés.

Il propose à compter du 1^{er} janvier 2018 d'appliquer les tarifs suivants :

▪ SALLES :

En €	Salle des Fêtes à Senonches						Espace Socioculturel à La Ferté-Vidame			
	Salle n°1 (Petite Salle) 90 pers		Salle n°2 (Moyenne Salle) 215 pers		Salle n°3 (Etage) 80 pers		Salle n°1 (Petite Salle) 80 pers		Salle n°2 (Moyenne Salle) 140 pers	
	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC

Forfait week-end	150	180	210	240	140	170	150	180	200	230
1 journée	90	120	150	180	80	110	90	120	140	170
Vin d'honneur (3h)	40	70	70	100	30	60	40	70	60	90

- Dépôt de garantie : 600,00 €
- Assurance du locataire obligatoire (à insérer dans le contrat de location)
- Tarif de l'ensemble = Cumul des tarifs individuels

▪ **VAISSELLE (La Ferté-Vidame uniquement) :**

- 1.20€ le couvert
- 0.30€ la coupe de champagne pour les vins d'honneur

Remboursement à 100% de la vaisselle cassée ou endommagée.

- **CHAUFFAGE :** Le coût du chauffage s'applique pendant la période de sa mise en service, soit du 15 octobre au 15 avril, en principe.

En €	Salle des Fêtes à Senonches			Espace Socioculturel à La Ferté-Vidame	
	Salle n°1 (Petite Salle) 90 pers	Salle n°2 (Moyenne Salle) 215 pers	Salle n°3 (Etage) 80 pers	Salle n°1 (Petite Salle) 80 pers	Salle n°2 (Moyenne Salle) 140 pers
Forfait week-end	80	100	70	80	100
1 journée	40	50	30	40	50

- **LOCATION CUISINE :** salle n°3 à Senonches indisponible à la location

Forfait week-end	100,00 €
1 journée	50,00 €
Vin d'honneur	25,00 €

- **Location de la sonorisation :** 70,00 € (réservée aux associations autorisées et aux communes de la Communauté de Communes des Forêts du Perche).

▪ **Particularités :**

• **Associations locales, Communes :**

1 gratuité par an pour toute location en week-end (salle et cuisine - **hors frais de chauffage**)

• **Toute location à but lucratif :**

tarif Normal

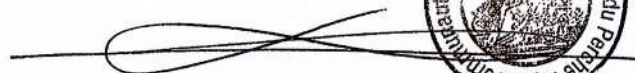
• **Office de Tourisme :**

Gratuité (location + chauffage) pour toute manifestation qu'il organise

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire approuve les nouveaux tarifs des 2 salles des fêtes intercommunales de la Communauté de Communes des Forêts du Perche.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Xavier NICOLAS

